

Le Grand Conseil fribourgeois réclame de meilleures connexions à internet sur l'ensemble du territoire

Le parlement veut de la fibre optique

« NICOLAS MARADAN

Interview » En 2012, l'Etat de Fribourg participait avec Groupe E, Gruyère Energie et IB-Murten à la création de l'entreprise FTTH FR (pour *fiber to the home*, soit la fibre à la maison en français). Il promettait alors d'y injecter 35 millions de francs sous forme de prêts sans intérêts et de participer à son capital-actions à hauteur de 5 millions de francs. Mais il y a deux ans, le gouvernement fermait le robinet. Hier matin, le Grand Conseil a toutefois relancé la course à la fibre optique, validant à l'unanimité une motion des députés centristes Daniel Bärdel (Planfayon) et Pierre-André Grandgirard (Cugy) demandant d'élaborer une nouvelle loi sur le développement des infrastructures numériques et de débloquer les 15 millions de francs qui n'avaient pas encore été utilisés pour permettre à toutes les communes de disposer d'une connexion à internet avec un débit d'au moins 100 mégabits par seconde. Les précisions du conseiller d'Etat Jean-François Steiert.

50
En pour cent, la proportion de ménages fribourgeois couverts par la fibre optique



« Si nous voulons garder de la vie dans nos régions périphériques, il sera important à l'avenir de disposer de télécommunications correctes », estime le conseiller d'Etat Jean-François Steiert. Alain Wicht-archives

Il y a deux ans, le canton de Fribourg annonçait ne plus vouloir investir dans la fibre optique. Hier pourtant, le Grand Conseil a accepté de remettre l'ouvrage sur le métier. Pourquoi ce revirement?
Jean-François Steiert: La coopération initiale avec l'opérateur Swisscom répondait à des conditions très particulières. Swisscom considérait en quelque sorte le canton de Fribourg comme un terrain d'essai, ce qui nous a permis dans un premier temps de bénéficier de conditions inhabituellement favorables. Toutefois, à un moment donné, Swisscom a fermé la porte, ce qui rendait le modèle financièrement inapplicable. Le Conseil d'Etat a alors dit stop. Mais ce n'était pas un stop complet. Ce qui a été décidé par le gouvernement, en collaboration avec le conseil d'administration de FTTH FR, c'était de continuer à investir priori-

tairement dans les zones périphériques, mais là où un seuil de rendement était possible. Mais ce que nous avons constaté, c'est qu'avec ce modèle, nous n'allions pas aussi loin que ce qui était souhaité. Nous avons donc discuté avec une délégation de députés pour construire le modèle qui a été soumis hier au Grand Conseil et qui permet d'utiliser de la manière la plus ciblée possible les 15 millions de francs qui restent. Nous allons donc investir uniquement là où le privé n'investit pas.

A un moment donné, la 5G était vue comme une technologie plus intéressante que la fibre optique. Finalement, la fibre optique revient sur le devant de la scène. Le Conseil d'Etat ne sait-il pas où il doit investir en matière de nouvelles technologies?
J'ai toujours le même point de vue qu'il y a deux ans, à savoir

que la 5G et la fibre optique sont deux technologies complémentaires. Mais la 5G suscite certaines craintes et des oppositions nombreuses. Le Conseil fédéral et le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) viennent de définir de nouvelles règles, mais elles sont remises en question par des interventions à l'Assemblée fédérale. Nous sommes donc dans un domaine du droit extrêmement instable. Miser sur une technologie de manière unilatérale dans ce contexte serait irresponsable. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours demandé à renforcer la fibre optique.

Deux variantes sont sur la table: soit un nouveau prêt à FTTH FR, soit des subsides à fonds perdu qui seraient accordés aux opérateurs réalisant des raccorde-

ments non rentables. Quelle option préférez-vous?
Le Conseil d'Etat privilégie celle du prêt, probablement via un décret. Le cadre juridique précis doit encore être examiné. Ensuite, nous pourrions élaborer une convention avec FTTH FR. C'est l'avantage d'avoir une société qui est prioritairement en mains publiques. Cela permet un meilleur contrôle et un meilleur suivi. Cela évitera surtout de devoir élaborer une loi compliquée et permettra d'atteindre nos objectifs plus rapidement.

En quoi la fibre optique est-elle un vecteur d'égalité des chances, comme cela a été mentionné hier par plusieurs députés?
La crise que nous vivons actuellement le démontre. Dans une région bien équipée en fibre optique, il est plus facile de travailler à distance. J'ai par

exemple vécu des visioconférences avec des collaborateurs qui travaillaient depuis chez eux. Et tout à coup, ils disparaissaient de l'écran parce que leur connexion n'était pas assez bonne. Si nous voulons garder de la vie dans nos régions périphériques, il sera important à l'avenir de disposer de télécommunications correctes. Je ne pense pas que nous allons maintenir un taux de travail à domicile aussi élevé que pendant la pandémie. Mais il y aura davantage de télétravail après la crise qu'avant, car cela correspond à une volonté de beaucoup de gens de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Quelle proportion du canton de Fribourg est déjà couverte par la fibre optique?
Aujourd'hui, environ 50% des ménages sont couverts. »

« La 5G et la fibre optique sont deux technologies complémentaires »

Jean-François Steiert